



CANTON DE L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU VENDREDI 3 JUILLET 2009

ARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

COMPTE RENDU

L'an deux mille neuf, le vendredi **trois juillet** à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. HUBERT TARDIF — MME CHANTAL VILLALARD - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H- M MICHEL PASSANT – MME ELODIE THABOUREY – M. ALPHONSE PAGNON – MELLE ANNIE PARAGE – MME JULITA SALBERT – M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - MME DANIELE DEBOUT – M. ALAIN PINTE – MME ANNICK PETILLON – MME AGNES TELLIER -M. THIERRY MALHERBE - MAD. ARMELLE CHAPALAIN – M. ALAIN DEBRETAGNE – MME ALEXANDRA GILLARDIN - M. FRANÇOIS DELAIS – MME MARYVONNE MAZERI – MME YVETTE LE GALLO – M. FRANÇOIS CRIGNON – MME DANIELE THIBAUT - MME MICHELE RENOU – M. KAMEL GHEMMOUR

ABSENTS REPRESENTES :

M. PHILIPPE LEBALLEUR	POUVOIR A M. AXEL PONIATOWSKI
MME DANIELLE PORTHE	POUVOIR A MME CHANTAL VILLALARD
M. ERIC FROMANT	POUVOIR A M. HUBERT TARDIF
M JEAN-MARIE MIRALLES	POUVOIR A M. ALPHONSE PAGNON

ABSENTS : M. YVES TRÉZIÈRES - M. JOHANN SOUFI
SECRETAIRE DE SEANCE : MAD. ARMELLE CHAPALAIN

Le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 15 mai 2009 est adopté sans observation.

↳ **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

• A la demande de monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte l'ordre du jour de la séance et accepte l'ajout des points

N° 21 – Désaffectation et déclassement du bâtiment 2 rue Dambry

N° 22 – Acquisition de la parcelle AN 268 pour partie

N° 23 – Constitution d'une servitude de cour commune à l'entre de la parcelle AA29 appartenant à la ville

N°24 – Avenant n° 1 au bail de voirie et d'entretien de voirie

N°25 – Convention d'objectifs et de financement – prestation de service relais assistantes maternelles

↳ **INFORMATIONS DU MAIRE**

Manifestations

4 et 5 juillet – Duel Adamois

5 juillet – Grand Prix cycliste de l'ISLE ADAM – départ 14 h 30 – arrivée vers 18 heures

9 juillet – Sortie à Fort mahon du CCAS

13 juillet – feu d'artifice son et lumière aux étangs de la Garenne sur le thème : 1^{er} pas sur la lune... suivi d'un bal au kiosque du lycée

14 juillet – traditionnel bal populaire quartier de Nogent – place du Tillet

5 septembre – Centre Sportif Amélie Mauresmo – Forum des associations

5 et 6 septembre – parc Manchez – Exposition canine

13 septembre – Marché de l'art, en extérieur

Exposition annuelle de photographies du club Jacques Henri Lartigue

19 septembre – Multi Challenge : vélo – marche familles / enfants dans le cadre de la lutte contre l'obésité, un goûter

Concours des villes fleuries : Le passage du jury de la Région aura lieu le 17 juillet.

Expérience sur l'extension du marché avenue de l'Abbé Breuil. La rue Saint Lazare est rouverte à la circulation. L'avenue de l'Abbé Breuil sera ouverte en août et refermée en septembre.

Portage des repas : la Communauté de Communes crée un service de portage des repas à compter du 1^{er} septembre 2009 qui concernera les communes de l'Isle Adam, Bethemont la Foret, Chauvry et Villiers Adam. Le CCAS a transféré sa compétence à la Communauté de Communes, ainsi que le matériel et le personnel. Il n'y aura aucun changement pour les bénéficiaires de l'Isle Adam. La fourniture des repas se fera en liaison froide. Les autres communes, Champagne sur Oise, Parmain et Presles gardent leurs services en liaison chaude.

Plage : L'ensoleillement du début de saison a favorisé les entrées de la plage accentuées par les nouveaux jeux gonflables installés cette année qui rencontrent un vif succès.

Travaux

- le « Flamage » des trottoirs est terminé depuis lundi 29 juin

A partir du 6 juillet

- Travaux de réhabilitation des tennis couverts
- Travaux d'aménagement du mini terrain de football Balzac

A la rentrée de septembre commenceront :

Les travaux d'aménagement du chemin des trois sources

Les travaux au château Conti

Travaux dans les écoles année 2009 – pour un montant de près de 200 000 €.

Ecole JDLF :

Travaux réalisés en régie

- Mise en peinture du ravalement (boiseries) côté halte garderie

Ecole Camus : Montant total :

Travaux réalisés en régie

- Remise en peinture du couloir et de la montée d'escaliers vers la bibliothèque et changement de dalle de faux plafonds.
- Création de lisses d'affichage dans les couloirs

Travaux réalisés par entreprise

- Remplacement de portes de sorties de secours
- Marquage au sol des jeux de cours d'école

Ecole Cassan :

Travaux réalisés en régie

- Pose d'interphone
- Pose de clôture côté rue
- Pose de spots au niveau des sorties de secours

Travaux réalisés par entreprise

- Changement des stores extérieurs, première tranche
- Changement de canalisation en vide sanitaire.

Ecole Chantefleur :

Travaux réalisés en régie

- Mise en place de panneaux d'affichage

Travaux réalisés par entreprise

- Changement de canalisation en vide sanitaire
- Pose de stores électriques style Californien dans la salle polyvalente et dans le dortoir.

Ecole Balzac:

Travaux réalisés en régie

- Mise en place de panneaux d'affichage
- Fabrication de dalles en béton désactivé et pose de plusieurs bancs.

Travaux réalisés par entreprise

- Rénovation de 2 classes (18 et 19) faux plafond, éclairage, peinture et revêtements de sol.
- Rénovation du couloir ROC, des escaliers et des paliers côté collège en faux plafond, éclairage, peinture et revêtements de sol.

Ecole Dambry :

Travaux réalisés en régie

- Remise en peinture de la salle polyvalente
- Fabrication d'un meuble dans les sanitaires bat B
- Fabrication et pose d'un placard salle polyvalente bat A
- Remise aux normes de la cuisine, VMC et électricité
- Remise en peinture ravalement
- Pose de séparations de toilettes bat A

Travaux réalisés par entreprise

- Fabrication d'un abri en bois (chalet) pour rangement jeux de cour.
- Pose de revêtement de sol dans trois salles de classe
- Remplacement de menuiseries bat A (salle polyvalente).
- Marquage au sol des jeux de cours d'école.

Travaux Bâtiments sportifs

Des travaux de plomberie seront effectués au stade, au gymnase,

Des travaux de peinture seront réalisés par le service des sports, dans les couloirs entre le gymnase Barbet et le gymnase Thomeret,

La clôture entre le logement de gardien du stade et le tennis sera refaite

Le traitement du bois des tribunes du stade sera effectué

La remise en état du terrain d'honneur, du terrain n°2 et des terrains stabilisés sera effectuée

1-DECISIONS DU MAIRE

↳ **Prend acte** des décisions 31- à 46-2009

Décision n°31-2009

Dans le cadre de l'aménagement du chemin des 3 sources : attribution du marché de maîtrise d'œuvre lié à l'opération à la société BET ACTEON – 4bis rue de Villiers Adam – 95290 l'ISLE ADAM, pour un forfait de rémunération égal à 19 720 € HT, soit 23 585.12 € TTC, et signature des pièces correspondantes

Décision n°32-2009

Dans le cadre du marché public concernant les travaux de réhabilitation de la halte-garderie Jean de la Fontaine : Attribution du lot 3 (électricité courants faibles) à la société TRAPHON pour un montant de 5 883.53 € HT, soit 7 036,70 € TTC, lot 4 (électricité courants forts) à la société TRAPHON, pour un montant de 14 380.42 € HT , soit 17 198.98 € TTC, lot 5 (eau chaude – ventilation – plomberie) à la société DA SILVA pour un montant de 17 238.20 € HT, soit 20 616.89 € TTC, et le lot 7 (menuiseries intérieures) à la société GUEGUAN, pour un montant de 42 756 € HT, soit 51 136.18 € TTC, et signature des pièces constitutives du marché concernant ces 4 lots.

Décision n°33-2009

Attribution du contrat de prestation des bornes fluviales à l'entreprise URBAFLUX – 13 rue des Landes – 18500 BERRY-BOUY, pour un montant annuel de 1250 € HT, soit 1495 € TTC et signature des pièces contractuelles correspondantes.

Décision n°34-2009

Dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération de construction d'un bâtiment associatif au Centre Paul Thoureau approbation de l'avenant ajoutant la mission d'Ordonnancement Pilotage et Coordination au marché conclu avec l'atelier Ghislain Prévost pour un montant supplémentaire de 4 860 € HT, soit 5 812.56 € TTC et signature de l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération de construction

Décision n°34-2009

- **signature** d'une convention avec l'œuvre des Pupilles de l'école publique de la Somme, PEP 80 – 54 place des Jacobins à ABBEVILLE 80100, pour assurer le séjour d'un groupe maternel du centre de loisirs Jean Paul Nomblot, du 21 au 23 avril 2009 pour un montant de 1183.20 €

Décision n°35-2009

- **sortie de l'état de l'actif de matériel** inutilisable et usagé donnant lieu à destruction, à savoir :

- 1 karcher type BR400 HERSTELLJAHR 2001
- 3 mono-brosses référence : 054130 – 052027 – 058763
- 3 autolaveuses karcher type BD 530 BAT
- 2 aspirateurs KARCHER NT 361 ECO
- 1 mobylette Peugeot SU 50 15847P3 bleue
- 1 motobécane grise 344.11

Décision n°36-2009

Dans le cadre de l'opération de restauration extérieure de l'Hôtel de Ville,

- Approbation des projets d'avenants suivants :

- N° 2 aux lots 1 (échafaudage) 4 (menuiseries extérieures) et 5 (peinture)
- N° 3 aux lots 2 (ravalement) 3 (couverture) 6 (électricité-éclairage) et 7 (serrurerie)

Correspondant à la prolongation des délais d'exécution des travaux.

Décision n°37-2009

Dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération visant la création d'un jardin public au 2 rue Mellet,- approbation de l'avenant fixant le coût prévisionnel de l'ouvrage et réévaluant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 22 313.91 € HT, soit 26 687,44 € TTC, et signature de l'avenant n°1 au marché de services portant sur la mission de maîtrise d'œuvre.

Décision n°38-2009

Attribution du marché public de services relatif aux prestations de sécurité et de gardiennage à la société CONCEPT VIGILANCE SECURITE – 15 rue Guichard – 95620 PARMAN, pour un tarif horaire de 19€ HT, soit 22.72 € TTC.

Décision n°39-2009

Signature d'un contrat avec FUTUROSCOPE Destination – boîte postale 3030 – 86130 JAUNAY CLAN, relatif au séjour de 4 jours et 3 nuits, du mardi 18 août au vendredi 21 août 2009, pour un coût d'hébergement et d'encadrement d'un montant prévisionnel de 3387 € TTC pour l'inscription de 18 enfants et 2 adultes et règlement d'un acompte avant le séjour d'un montant de 1016,10 €

Décision n°40-2009

Dans le cadre de l'aménagement d'un jardin public rue Mellet, approbation des avenants n°2 aux lots 4 (clôture – maçonnerie – ravalement – serrurerie – peinture) et 6 (mobilier urbain et éléments de décoration de jardin) et n° 1 aux lots 1 (voirie réseaux divers), 2 (espaces verts) 3 (éclairage public et de mise en valeur) et 5 (arrosage automatique et fontainerie) et signature des pièces correspondantes.

Décision n°41-2009

Signature avec la société JCB ILE DE France d'un contrat d'entretien d'une durée de 12 mois pour la chargeuse pelleuse 3CX MAJOR pour un montant mensuel de 198 € HT, soit 236.81 € TTC

Décision n°42-2009

Signature avec la société RECREATION d'un contrat d'entretien et de maintenance des aires de jeux de la ville, pour un montant total annuel de 5 000 € HT, soit 5 980 € TTC dans les conditions stipulées dans le dit contrat.

Décision n°43/2009

Signature avec la société PROCIR du contrat de nettoyage et de dégraissage des hottes de cuisine installées dans les différents sites de la ville, pour un montant total annuel de 1 910 € HT, soit 2 284,36 € TTC

Décision n° 44/2009

Signature du contrat « service soliste » à intervenir avec la Poste pour la fourniture de listing des nouveaux adamois, pour une durée de un an, pour un montant de 286.93 € HT, soit 343.17 € TTC

Décision n° 45/2009

Fixation ainsi qu'il suit du tarif de vente des produits dérivés au musée dans le cadre de l'exposition BINGER

- Coloriages d'Afrique 4 € - Tam Tam Couleur 13 € - L'Afrique petit Chaka 13 €
- L'art en puzzle Afrique 10.50 € - L'art à colorier Animaux 5.95€- L'art à colorier Portraits 5.95€
- catalogue de l'exposition Binger édition Somogy 32 €

Décision n°46-2009

Contracte auprès du Crédit Agricole Ile de France, pour financer les dépenses d'investissement 2009, un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- montant : 720 000 €
- durée : 15 ans
- échéances mensuelles
- remboursement du capital constant
- taux fixe : 4,33 %
- **et signature** du contrat et les documents bancaires entre le Crédit Agricole et la ville.

2-BUDGET VILLE – DECISION MODIFICATIVE N°1

↳ Par 28 voix et 3 voix contre

Approuve la décision modificative n° 1 au budget 2009 de la ville s'élevant à la somme de 342 955,66 € tant en dépenses qu'en recettes répartie comme suit : Investissement : dépenses – recettes : 330 308,66 € - Fonctionnement : dépenses – recettes 12 647 €

3-BUDGET PLAGE – DECISION MODIFICATIVE N°1

↳ Par 28 voix pour et 3 abstentions

Approuve la décision modificative n° 1 au budget 2009 de la plage s'élevant à la somme de 52 934 € tant en dépenses qu'en recettes d'investissement

4-DEMANDES DE SUBVENTIONS AGENDA 21 ADAMOIS

↳ A l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'aide technique et financière la plus haute possible du Conseil Régional et du Conseil Général dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 21 Adamois nécessitant l'organisation de consultations et l'engagement d'une concertation pour aboutir à un « diagnostic partagé » avant de définir un plan d'actions

5-DEMANDE DE SUBVENTION MINI TERRAIN DE FOOTBALL BALZAC

↳ A l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les diverses subventions au taux maximum autorisé, le coût réel de l'opération ayant été arrêté et les subventions demandées à l'origine l'étant sur un coût inférieur.

6-INDEMNISATION DE SINISTRE

↳ A l'unanimité

Accepte de versement d'une indemnisation de 967.56 € correspondant au remboursement de matériel dégradé suite à un accident de la circulation.

7-MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

↳ **Accepte** par 28 voix pour et 3 abstentions

La modification du tableau des emplois de la ville faisant suite à la création du multi accueil et aux mutations internes et embauches extérieures effectuées pour couvrir les besoins en personnel nécessaire à son fonctionnement et approuve le nouveau tableau des emplois

8-MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

↳ **Approuve** par 28 voix pour et 3 abstentions

Les modifications du régime indemnitaire dans le cadre de la création du multi accueil

9-CONTRAT DE TRAVAIL DES ASSISTANTES MATERNELLES ET NOUVELLES MODALITES DE REMUNERATION

↳ **approuve**, par 28 voix pour et 3 contre

les modifications de modalité de rémunération, d'indemnités, de cotés annuels de protection sociale et du régime fiscal des assistants maternels selon certaines conditions

10-PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES POLICES MUNICIPALES DES COMMUNES

↳ **Autorise**, par 28 voix pour et 3 contre

Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Conseil Général du Val d'Oise pour les participations aux charges de fonctionnement occasionnées par l'extension des forces de police municipale au titre de l'exercice 2008..

11-DENOMINATION DE VOIE

↳ **Approuve**, à l'unanimité

La dénomination de la venelle créée entre la rue Mellet et la Grande Rue comme allée «Venelle de Valicieux »

12-VENTE DES TERRAINS RUE THEODORE PREVOST

↳ **autorise**, à l'unanimité,

la vente de la partie du terrain cadastrée section AT 153 et 154, dont elle n' pas l'utilité suite à l'acquisition du site rue Théodore Prévost, en deux lots constructibles conformément au PLU, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération et charge Maître ANNEBICQUE de la rédaction de tous documents relatifs à cette décision

13-TARIFS PRESTATIONS ENFANCE

↳ **Approuve**, par 28 voix pour et 3 contre

Les tarifs applicables à la rentrée scolaire 2009 pour les prestations enfance

14-UN FRUIT POUR LA RECRE

↳ **Approuve**, à l'unanimité

L'inscription de la ville au programme un fruit pour la récré sur l'ensemble de l'année 2009 / 2010

15-CONVENTION AVEC LE CENTRE DE SECOURS POUR UNE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

↳ **Approuve**, à l'unanimité

La convention à intervenir avec le centre de secours pour une mise à disposition de locaux en période scolaire

16-CLASSEMENT DES FORETS DE MONTMORENCY L'ISLE ADAM ET CARNELLE EN FORET DE PROTECTION

↳ , à l'unanimité

Demande à Monsieur le Préfet le classement des forêts de Montmorency, l'Isle Adam et Carnelle en forêts de protection

Demande aux services de l'Etat d'engager les études et les procédures relatives à ces classements et autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire

17-CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AVEC L'AMAD – AVENANT 2

↳ **adopte**, par 28 voix pour et 3 abstentions, l'avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de locaux avec l'AMAD et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer

18-CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CLOVIS TROUILLE

↳ **Approuve**, à l'unanimité

La convention à passer avec l'association Clovis Trouille, dans le cadre d'une exposition organisée à compter du 28 novembre 2009 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer

19-CONCESSION DU MARCHÉ – COMPTE D'EXPLOITATION 2008

↳ **Prend acte**,

Du rapport d'activités du marché pour l'année 2008

20-SYNDICAT TRI OR – RAPPORT D'ACTIVITES 2008

↳ **Prend acte**,

Du rapport d'activités du syndicat tri-or pour l'année 2008

Madame Chantal VILLALARD, quitte la séance

21-DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU BATIMENT 2 RUE DAMBRY

↳ à l'unanimité

dit, que le bâtiment située au 2 rue Dambry, n'a plus l'affectation de logement dus aux instituteurs et prononce la désaffectation et le déclassement du domaine public de ce bâtiment

22-ACQUISITION DE LA PARCELLE AN 268 POUR PARTIE

↳ **confirme**, à l'unanimité

l'acquisition par la ville du lot A issu du découpage de la parcelle AN 268 telle que prévu dans la délibération du 30 mars 2007, dit que le lot A fait 260 m² et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition et tout acte relatif à cette transaction

23-CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE A L'ENCONTRE DE LA PARCELLE AA29 APPARTENANT A LA VILLE

↳ **accepte**, à l'unanimité

le plan délimitant l'emprise de la servitude conventionnelle de cour commune au profit de la parcelle AA 30 et à l'encontre de la parcelle AA 29, avec l'association « l'Espoir », autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette décision et confie à Maître ANNEBICQUES la convention correspondante.

24-AVENANT N°1 AU BAIL DE REFECTION ET D'ENTRETIEN DE VOIRIE

↳ **approuve**, à l'unanimité

l'avis de la commission d'appel d'offres sur le projet d'avenant n°1 au bail de réfection et d'entretien de voirie portant le seuil maximal de commande à 480 000 € HT et autorise monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à signer l'avenant correspondant.

25-CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DES PRESTATIONS DE SERVICE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

↳ **accepte**, à l'unanimité

la signature d'une convention d'objectifs et de financement des prestations de service Relais Assistantes Maternelles à signer pour une durée de 1 an avec la Caisse d'Allocations Familiales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Député-Maire


Axel PONIATOWSKI

